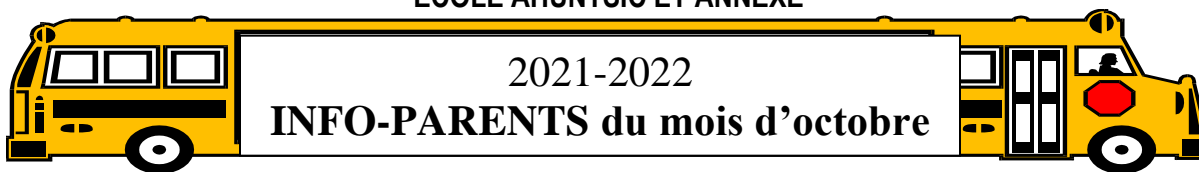


## ÉCOLE AHUNTSIC ET ANNEXE



### AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

#### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du CÉ était le mercredi 29 septembre. Voici la liste des membres-parents du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 :

Esther Lemieux Laferrière

Sami Tannoury

Marie-Claude Lamarche

Thu-Nhon Luu, président

Delphine Coppé

Marie-France D'Haïti

#### PROGRAMME AIDA (Anglais Intensif Défi Académique)

Pour les parents d'élèves de 4<sup>e</sup> année qui aimeraient en savoir plus sur le programme AIDA (Anglais Intensif et Défi académique) qui se tient à notre école au 3<sup>e</sup> cycle, voici les informations importantes :

- Une rencontre d'informations aura lieu le mardi 19 octobre à 18 h. Le lien est disponible sur le site Web de l'école dans l'ongle « programme » : [https://teams.microsoft.com//meetup-join/19%3ameeting\\_ODJIN2MyNWItMjdhMC00MzlyLThkM2UtMDNhMDY1N2MyYTVk%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%226ce6b2d1-4637-4a23-ac7d-2543b947971f%22%2c%22Oid%22%3a%22d94be6dc-4f4f-40e3-a087-834ceffb6264%22%7d](https://teams.microsoft.com//meetup-join/19%3ameeting_ODJIN2MyNWItMjdhMC00MzlyLThkM2UtMDNhMDY1N2MyYTVk%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%226ce6b2d1-4637-4a23-ac7d-2543b947971f%22%2c%22Oid%22%3a%22d94be6dc-4f4f-40e3-a087-834ceffb6264%22%7d)
- **La date limite pour les inscriptions est le 26 novembre 2021, vous devez déposer vos documents dans la boîte postale du pavillon de l'annexe ou les envoyer par la poste à l'annexe.**
- L'enveloppe doit contenir :
  - Le coupon d'inscription disponible sur le site internet
  - Le bulletin scolaire final de 3<sup>e</sup>
- Encore cette année, la sélection des élèves se fera avec le bulletin final de 3<sup>e</sup> année et une grille d'observation complétée par l'enseignant(e) titulaire de 4<sup>e</sup> année ainsi que du professeur d'anglais.
- Les réponses seront envoyées par la poste dans la semaine du 10 janvier 2022.

#### PETIT RAPPEL POUR NOS ÉLÈVES RETARDATAIRES :



**Les classes débutent à 8 h 1 le matin et à 12 h 59 en après-midi au pavillon principal. Pour ce qui est de l'annexe, les heures d'entrée sont à 7 h 56 en matinée et à 12 h 54 en après-midi.** Votre enfant peut être présent 8 minutes plus tôt sur la cour le matin, et 5 minutes le midi, car il y a alors une surveillance. Lors des jours de pluie, il y aura entrée progressive dès 7 h 54 ou 12 h 54 au bâtiment principal par l'entrée du service de garde ou à 7 h 49 et 12 h 49 à l'annexe par la cour pour que les enfants ne se fassent pas mouiller. **Des sanctions seront prises pour les enfants qui accumuleront plus de 5 retards non motivés : il est important d'être à l'heure en classe pour ne pas déranger les autres élèves et pour mieux réussir son année scolaire !**

#### INTIMIDATION

Il est important de signaler tous gestes d'intimidation vus ou entendus en communiquant avec l'enseignant(e) de votre enfant ou avec un des deux membres de la direction. Nous vous invitons aussi à remplir les formulaires de signalement lesquels sont accessibles en ligne au <http://ahuntsic.csdm.ca/ecole/intimidation/> et de les acheminer le plus rapidement possible à l'école.

#### **Pour s'informer sur l'intimidation,**

La CSDM a produit 4 capsules d'information

<http://serviceseducatifs.csdm.qc.ca/files/Capsules.doc> :

- 1- L'importance d'agir
- 2- Les actions pour régler le conflit et l'intimidation
- 3- Les ressources pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation
- 4- Manger en famille

Le service de police a aussi produit des capsules vidéos accessibles en ligne :

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Intimidation>



## FONDATION

Notre objectif est d'appuyer le personnel de l'école dans la réalisation de projets qui contribuent à égayer, dynamiser et faciliter le quotidien des élèves, d'offrir des activités et un environnement stimulant.



**La campagne de dons de la Fondation de l'école est en cours,** rendez-vous sur Facebook *Fondation et OPP de l'école Ahuntsic*, un lien PayPal s'y trouve. Un reçu fiscal sera remis pour un don de 25 \$ et plus, laissez vos coordonnées !



**Bô Sapin dès maintenant !!!**  
**Code promo** 2021fondationahuntsic sur [www.bosapin.com](http://www.bosapin.com)  
Plusieurs ont été déçus l'an dernier, en moins d'une semaine bô sapin fermait son site de commande. Réservez dès maintenant pour décembre !

Suivront par la suite les campagnes que vous connaissez bien ;



**Recette en pot** – parfait comme cadeau d'hôte ou de Noël



**Palette des saveurs** – produit d'érable juste à temps pour Pâques !



**Souper spaghetti....** Rêvons ensemble que la situation nous le permettra !

Prochaine rencontre de la Fondation, **mercredi 29 septembre** 2021 19 h 30. Vous souhaiteriez vous impliquer, communiquez avec nous [fondation.ahuntsic@gmail.com](mailto:fondation.ahuntsic@gmail.com)

Bonne planification et merci de votre soutien !!

## COVID-19

Si votre enfant présente un symptôme compatible avec la COVID-19 :

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Température **buccale** de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Vous devez suivre ces étapes :

- Garder votre enfant à la maison.
- Appeler la secrétaire de l'école pour l'en aviser et lui dire le motif de l'absence.
- Utiliser l'outil d'autoévaluation des symptômes en ligne <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/> ou **contacter la DSP au 1 877 644-4545**
- Un formulaire doit être rempli par les parents au moment du retour de l'enfant dans son milieu éducatif à la suite d'une absence pour une contamination confirmée ou des symptômes liés à la COVID-19 (vous trouverez ce formulaire en pièce jointe).

**Situations pour lesquelles votre enfant doit être en isolement :**

- a. Il a reçu un résultat de test positif
- b. il est en attente d'un test ou d'un résultat de test
- c. Il est de retour de voyage
- d. Un membre de la bulle familiale a des symptômes et est en attente de résultat de test.

**Port du couvre-visage :**

- Tous les élèves du primaire doivent porter un couvre-visage partout et en tout temps dans l'école
- Les élèves du préscolaire sont exemptés de cette mesure
- Le port du couvre-visage est obligatoire dans l'autobus

- Le couvre-visage est fourni par l'école

En raison des mesures sanitaires imposées, nous demandons aux parents d'éviter d'entrer dans l'école.

Voici 2 liens où vous trouverez des informations importantes et intéressantes :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/#c62686>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

### **Déploiement des tests rapides**

Vous avez reçu une infolettre de la direction générale vous annonçant le déploiement des tests rapides dans nos écoles.

Ces tests permettront de détecter rapidement les élèves qui présentent des symptômes de la COVID-19 au cours de la journée, ce qui limiterait fortement les éclosions dans nos écoles, et donc le nombre de classes fermées.

Les tests seront faits par un membre du personnel de l'école, qui sera formé à la manipulation par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ils seront effectués lors de l'apparition de symptômes **à l'école**, et les parents seront invités à venir chercher leur enfant en cas de résultat positif. Les tests débiteront dès que les équipes-écoles seront prêtes...

**Ces tests ne seront pas réalisés sans le consentement d'un parent de l'élève.** Vous recevrez aujourd'hui dans l'agenda de votre enfant, le formulaire de consentement que vous pourrez retourner à l'école dès demain si vous en acceptez les conditions.

**Merci de vérifier l'agenda de votre enfant afin d'y récupérer le formulaire de consentement à nous retourner dès demain.**

Résultat d'un dépistage : Nous vous communiquerons rapidement le résultat de dépistage et les recommandations qui l'accompagnent.

- Résultat négatif : l'enfant peut rester en classe en portant un masque. Vous devez demeurer vigilant. Si des symptômes persistent, vous devez garder votre enfant à la maison et vous présenter dans un centre de dépistage pour que soit réalisé un test de laboratoire.

- Résultat positif : l'enfant est isolé. Vous serez contacté pour le ramener à la maison en vue de réaliser un test dans un centre désigné de dépistage.

Il est à noter que **ces tests ne remplacent pas ceux réalisés en centre de dépistage** : si votre enfant présente des symptômes lors de son arrivée à l'école, il sera retourné à la maison et il vous faudra l'amener dans une clinique de dépistage.

Notre objectif est de proposer un dépistage rapide en cas d'apparition de symptômes au cours de la journée à l'école.

Pour connaître la clinique de dépistage la plus près de chez vous : [liste des cliniques de dépistage à Montréal](#).

En cas de doute quant aux symptômes de votre enfant, nous vous encourageons à utiliser [l'outil d'autoévaluation](#) qui vous fournira une recommandation sur la marche à suivre.

### **NOIX ET ARACHIDES DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE MONTRÉAL**

Au CSSDM : la politique alimentaire recommande d'éviter d'envoyer de la nourriture contenant des noix et des arachides, car certains de nos élèves ont des allergies très sévères. S.v.p., assurez-vous qu'on n'en retrouve pas dans les lunchs ou collations de vos enfants.

### **TRAITEUR SCOLAIRE**

Vous pouvez contacter notre traiteur scolaire « MERENDA » à l'adresse courriel : [info@traiteurmerenda.com](mailto:info@traiteurmerenda.com) ou au 514 490-1235 si vous désirez commander des repas pour votre enfant ou simplement si vous avez des questions.

## COMITÉS

Dans le contexte actuel de pandémie, les réunions du CÉ se dérouleront virtuellement. Si vous désirez participer à une séance, vous pouvez aviser la direction en écrivant à [ahuntsic@csgdm.qc.ca](mailto:ahuntsic@csgdm.qc.ca) qui vous enverra une invitation pour rejoindre la rencontre. La prochaine rencontre aura lieu le lundi 8 novembre.

Si vous désirez former un OPP (organisme de participation des parents), merci d'envoyer un courriel à [ahuntsi@csgdm.qc.ca](mailto:ahuntsi@csgdm.qc.ca)

## DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

**Les inscriptions aux journées pédagogiques** : Deux à trois semaines avant chaque journée pédagogique, vous recevrez un courriel avec un lien FORMS. Vous cliquerez dessus et vous accéderez à un formulaire que vous devrez remplir en ligne avant la date limite. Vous aurez une semaine pour y répondre.



**Facture du service de garde** : À compter du mois d'octobre, vous recevrez la facture du service de garde ou de dîner, elle est payable avant le 20 de chaque mois. Ne pas envoyer d'argent ou de chèque par les enfants, car il y a trop de risque de perte ou de vol. Ne pas oublier que les frais sont facturés selon le contrat de fréquentation que vous avez fait lors de l'inscription de votre enfant, tout changement doit se faire par écrit en m'envoyant un courriel à [ahuntsic.sdg@csgdm.qc.ca](mailto:ahuntsic.sdg@csgdm.qc.ca) m'indiquant clairement les périodes de fréquentation que vous souhaitez utiliser pour votre enfant ou en passant au bureau du service de garde pour compléter un formulaire de changement de contrat. Pour toute demande de changement, il y aura une semaine de préavis applicable avant de changer les frais.

**Fiche d'inscription** : Beaucoup d'enfants fréquentent le service de garde ou de dîner sans avoir préalablement rempli une fiche d'inscription. Nous communiquerons avec vous prochainement ou nous vous enverrons une fiche à compléter que vous devez nous retourner-le plus rapidement possible. Toute fréquentation d'un enfant doit être justifiée par une inscription.

## RESPECT DES DÉBARCADÈRES

Les zones de débarcadères sont **réservées uniquement aux autobus scolaires** de 7 h 45 à 8 h 15 et de 15 h à 15 h 30. Nous remarquons que plusieurs parents s'y stationnent, cela occasionne des problématiques aux deux chauffeurs d'autobus qui ne trouvent pas de place pour débarquer les élèves de façon sécuritaire.

Voici des conseils de sécurité qui nous viennent des policiers concernant les zones de débarcadère d'autobus qui sont présentes dans les deux pavillons.

- Respecter la zone d'arrêt interdit réservée aux autobus
- Éviter le stationnement en double file
- Ne pas faire de virage en U sur Saint-Laurent devant le pavillon principal
- Porter une attention particulière à l'entrée des résidences afin de ne pas en obstruer leurs accès ;
- Réduire la vitesse, respecter les clignotants des autobus, demeurer alerte (pas de cellulaires ou de textos au volant), rester courtois et prévisible dans la conduite
- Ne pas utiliser les entrées de stationnement privées pour faire demi-tour



**Continuez d'utiliser notre service de « Kiss and go » de 7 h 30 à 8 h au pavillon principal, cela est très sécuritaire pour les enfants et rapide pour vous.**

Nathalie Parent  
Directrice

Zina Azira  
Directrice adjointe